

Vendredi 20 mars 2026

2ÈME TOUR

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES



- Passeport
- Carte d'identité
- Permis de conduire
- Carte vitale (*avec photo*)

<https://urls.fr/N5gEcy>

**Les bureaux de vote
sont ouverts de 8h à 18h,
une plage horaire pour
permettre à tous de voter
dans de bonnes conditions.**



**Si vous êtes inscrits
sur la liste électorale
Il suffit de se présenter
au bureau de vote muni
d'une pièce d'identité**



Absent le jour du vote ?
**PENSEZ AU VOTE PAR
PROCURATION**

***POSSIBLE JUSQU'AU JOUR DU SCRUTIN**

<https://urls.fr/E6hZKD>